159080 - Il s’est divertit pendant l’inclinaison et n’a retrouvé ses esprits que quand l’imam s’est prosterné

question

Il s’est divertit pendant qu’il priait derrière son imam et , par inadvertance , il ne s’est pas incliné avec lui et n’a retrouvé ses esprits que quand l’imam s’est prosterné, et il l’a suivi sans être inclainé. Comment juger sa prière?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Celui qui a une excuse pour ne pas suivre son imam au cours de l’accomplissement d’un pilier ou plusieurs, doit rattraper ce qu’il a raté avant de rejoindre l’imam. Il n’encourt rien.

Ibn Qoudamah (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « quand l’imam devance celui qui prie derrière lui d’un pilier entier, par exemple: il s’incline puis se redresse avant que celui qui prie derrière lui ne les fasse à cause d’un empêchement comme la sommnolence ou la bousculade ou l’empressement de l’imam, il rattrape ce qu’il a raté avant de rejoindre l’imam sans rien encourir. Voilà l’avis d’Ahmad. » (Extrait d’al-Moughni, (1/310)

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « il arrive qu’on soit en retard par rapport à son imam en deux cas:

1.le faire de manière excusable. Dans ce cas, on rattrape ce qu’on a ratté puis on rejoint l’imam sans aucun inconvénient. Peu importe qu’on ratte un pilier entier ou deux. Si une personne s’est divertie ou n’a pas entendu son imam de sorte qu’il le devance d’un pilier ou deux, il rattrape ce qu’il a ratté avant de se remattre à suivre l’imam.Mais si l’imam arraivait au point où il se trouve dans la rakaa suivante, il ne rateraperait pas tout ce qu’il a ratté. Il suivit l’imam et obtient une rakaa rapiécée à partir des deux rakaa de son imam: celle dont il a ratté une partie et celle en

cours.S’il se resaisit avant que l’imam n’arrive là où il se trouve, il rattrape ce qu’il a ratté puis rejoint l’imam. En voici un exemple: un homme prie debout avec l’imam.Celui-ci s’incline sans que l’autre ne l’entende pas. Quand l’imam dit : Allah a entendu celui qui Le loue, il l’a entendu…nous disons à celui-là: incline-toi puis redresse-toi puis mets-toi au niveau de ton imam. C’est ainsi que tu auras rattrapé la rakaa puisque ton ratard est excusé.

2. le faire sans aucune excuse. Ce retard concerne une partie du pilier ou un pilier entier.Le premier est le cas de celui qui est en retard par rapport à son imam et ne le rattrape pas avant qu’il ne termine le pileir objet du retard. Voici un exemple: quand l’imam s’incline, il te reste un verset ou deux de la sourate que tu récites et tu restes debout pour la terminer. Et puis tu t’inclines et rattrapes l’imam dans cette posture, cette rakaa est juste, même si tu ne t’es pas conformé à la Sunna. En effet, celle-ci veut que tu t’inclines en même temps que ton imam sans te retarder parce que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « inclinez-vous quand l’imam s’incline.» Le deuxième cas conssite dans le retard qui s’étend sur toute une rakaa. L’avis le mieux argumenté est que si le retard n’est pas excusable, la prière devient nulle. Que le pileir objet du retard soit l’inclinaison ou un autre. » Extrait d’accharh al-moumtie (4/186-188)

Quant à celui qui reste inattentif pendant que son imam s’est incliné et ne se reprend que quand l’imam se prosterne et qui le suit sans s’être incliné, et celui qui a oublié de se redresser de l’inclinaison et s’est prosterné directment ,dans les deux cas , la rakaa concenrée est invalide et doit être remplacée par une autre après que l’imam termine la prière.Le concerné doit ensuite procéder à une prosternation de réparation.S’il n’agit pas comme indiqué et termine la prière avec l’imam, sa prière est nulle pour avoir ratté un pilier ou plus. Il doit les rattraper quand il s’en sera rendu compte.

Allah le sait mieux.